



MISE EN COMMUN DES DONNÉES SUR LES CARACTÉRISATIONS
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES EN ESTRIE

Synthèse et constats présentés au :

Comité directeur de projet - GMR
Conférence régionale des élus de l'Estrie

Document préparé par :

Jean-Sébastien Landry, B.Sc., M.Env.
3RV Environnement

Sherbrooke, le 18 octobre 2006

Afin d'obtenir un portrait global des matières éliminées dans la région, la Conférence régionale des élus de l'Estrie a donné à la firme 3RV Environnement le mandat de regrouper et de synthétiser les données obtenues lors d'une dizaine de caractérisations des matières résiduelles éliminées par les citoyens et collectées par les camions à ordures municipaux, lors de deux caractérisations visuelles des matières résiduelles éliminées directement au site d'enfouissement et lors d'une caractérisation des matières résiduelles récupérées par les citoyens d'immeubles multilogements. Il est à noter que ces caractérisations concernent exclusivement des municipalités de l'Estrie.

En plus de la synthèse des résultats obtenus pour les trois types de caractérisation susmentionnés, le présent document expose les principaux constats ressortant de la mise en commun de toutes ces données.

1. MATIÈRES ÉLIMINÉES - COLLECTE DES ORDURES MUNICIPALES

Le tableau 1.1 liste les différentes municipalités dont les matières résiduelles éliminées par les citoyens furent caractérisées et regroupe différentes informations afférentes. Il est à noter que la date réfère à la journée où furent collectées par les camions à ordures municipaux les matières à caractériser. Quant au caractère de la municipalité, la catégorie « semi-urbain » ne fut pas utilisée étant donné son ambiguïté.

Tableau 1.1 Informations générales - Collecte des ordures municipales

Municipalité	MRC	Date	Caractère	Commentaires
Sherbrooke - Montcalm	Sherbrooke	28/03/06	Urbain	Secteur ayant accès à la collecte à 3 voies
Sherbrooke - Fleurimont	Sherbrooke	14/06/06	Urbain	-
Sherbrooke - Montcalm	Sherbrooke	20/06/06	Urbain	Secteur ayant accès à la collecte à 3 voies; grands vents = augmentation des résidus extérieurs compostables
East Angus	Haut-Saint-François	21/08/06	Urbain	Épluchettes de maïs = augmentation des résidus intérieurs compostables
La Patrie	Haut-Saint-François	23/08/06	Rural	Épluchettes de maïs = augmentation des résidus intérieurs compostables
Westbury	Haut-Saint-François	24/08/06	Rural	Épluchettes de maïs = augmentation des résidus intérieurs compostables
Magog	Memphrémagog	19/09/06	Urbain	-
Canton de Stanstead	Memphrémagog	25/09/06	Rural	-
Sherbrooke - Multilogements	Sherbrooke	26/09/06	Urbain	Conteneurs métalliques pour la collecte des matières éliminées
Saint-Denis-de-Brompton	Val-Saint-François	11/10/06	Mélangé	-

Les **résultats obtenus pour Saint-Denis-de-Brompton** sont intermédiaires entre ceux obtenus pour les municipalités urbaines et ceux obtenus pour les municipalités rurales, ce qui cadre avec le fait que les unités d'habitation qui furent caractérisées appartenaient à ces deux milieux. Ainsi, dans les tableaux présentés par la suite, les résultats pour cette municipalité **seront inclus dans les résultats globaux, mais non dans ceux faisant référence aux milieux** urbain et rural.

Le tableau 1.2 de la page suivante expose, pour les 26 catégories de matières utilisées lors des caractérisations, la mise en commun des données. Les colonnes « GLOBAL » présentent les résultats pour l'ensemble des municipalités, tandis que les colonnes « URBAIN » et « RURAL » se restreignent aux municipalités correspondantes, en accord avec les informations présentées au tableau 1.1.

Dans le tableau 1.2, les résultats contenus dans les colonnes « Masse (kg) » furent obtenus en additionnant les données brutes de chacune des municipalités. Quant aux résultats contenus dans les colonnes « % », ils représentent la proportion de chacune des catégories de matières par rapport à l'ensemble des matières triées, et ce en fonction des résultats contenus dans les colonnes « Masse (kg) » qui leur sont adjacentes. Finalement, il est à noter que les résultats sont présentés par ordre décroissant d'importance, selon les colonnes « GLOBAL ».

Tableau 1.2 Synthèse des résultats bruts

CATÉGORIE	GLOBAL		URBAIN		RURAL	
	Masse (kg)	%	Masse (kg)	%	Masse (kg)	%
Résidus intérieurs compostables	4 143,6	28,9	2 452,4	29,2	1 306,0	31,8
Résidus extérieurs compostables	3 108,6	21,7	2 269,9	27,0	285,3	7,0
Résidus de CRD	974,7	6,8	514,0	6,1	292,2	7,1
Plastiques non recyclables	703,5	4,9	365,3	4,3	250,8	6,1
Textiles	694,0	4,8	292,2	3,5	290,2	7,1
Hygiène	606,0	4,2	407,3	4,8	127,6	3,1
Papiers recyclables	572,3	4,0	332,2	4,0	180,7	4,4
Cartons	522,7	3,6	266,4	3,2	197,4	4,8
Sacs de plastiques	403,9	2,8	243,1	2,9	125,3	3,1
Divers objets domestiques	351,4	2,4	149,7	1,8	168,7	4,1
Plastiques recyclables	313,7	2,2	162,4	1,9	112,6	2,7
Métaux recyclables	308,5	2,2	138,0	1,6	123,9	3,0
Matériel fin	302,6	2,1	163,2	1,9	103,4	2,5
Autres résidus	262,4	1,8	105,9	1,3	120,0	2,9
RDD	191,3	1,3	82,8	1,0	89,2	2,2
Verre recyclable	174,9	1,2	108,8	1,3	55,0	1,3
Jouets et décorations	146,7	1,0	45,3	0,5	87,1	2,1
Papiers non recyclables	126,4	0,9	51,6	0,6	57,7	1,4
Matériel électronique	112,1	0,8	57,1	0,7	36,7	0,9
Verre non recyclable	81,4	0,6	37,7	0,4	28,4	0,7
Métaux non recyclables	70,0	0,5	47,8	0,6	21,0	0,5
Fibres composées	55,7	0,4	36,2	0,4	15,6	0,4
Câblage métallique	41,6	0,3	27,0	0,3	4,1	0,1
Pièces de bois	41,0	0,3	28,2	0,3	8,1	0,2
Déchets médicaux	27,6	0,2	18,5	0,2	8,2	0,2
Ampoules et fluorescents	9,7	0,1	1,6	0,0	5,6	0,1
Total	14 346,1	100,0	8 404,5	100,0	4 100,9	100,0

Le tableau 1.2 permet de mettre en évidence les éléments suivants. Tout d'abord, **la proportion des résidus intérieurs compostables est très semblable** entre les deux milieux. En fait, les données brutes montrent que cette catégorie varie très peu d'une caractérisation à l'autre car, si l'on exclut les résidus extérieurs compostables de l'analyse, **elle représentait systématiquement entre 32,4 % et 45,3 %** du sac à ordures. D'un autre côté, **la proportion de résidus extérieurs compostables varie énormément** entre les deux milieux. En **milieu urbain**, la proportion était comprise **entre 19,2 % et 48,5 %** (sauf pour la caractérisation réalisée en mars et pour celle portant sur les multilogements), tandis qu'**en milieu rural**, elle se situait plutôt **entre 5,8 % et 9,0 %**.

Étant donné la forte proportion des résidus compostables dans les déchets triés et puisque celle-ci varie fortement entre les deux milieux, il est préférable de les exclure de l'analyse afin d'identifier les autres catégories de matières dont les proportions affichent des différences notables entre les deux milieux. Ainsi, le tableau 1.3 reprend les mêmes résultats que ceux présentés ci-haut, à l'exception que les résidus compostables en ont été exclus.

Tableau 1.3 Synthèse des résultats bruts - Résidus compostables exclus

CATÉGORIE	GLOBAL		URBAIN		RURAL	
	Masse (kg)	%	Masse (kg)	%	Masse (kg)	%
Résidus de CRD	974,7	13,7	514,0	14,0	292,2	11,6
Plastiques non recyclables	703,5	9,9	365,3	9,9	250,8	10,0
Textiles	694,0	9,8	292,2	7,9	290,2	11,6
Hygiène	606,0	8,5	407,3	11,1	127,6	5,1
Papiers recyclables	572,3	8,1	332,2	9,0	180,7	7,2
Cartons	522,7	7,4	266,4	7,2	197,4	7,9
Sacs de plastiques	403,9	5,7	243,1	6,6	125,3	5,0
Divers objets domestiques	351,4	5,0	149,7	4,1	168,7	6,7
Plastiques recyclables	313,7	4,4	162,4	4,4	112,6	4,5
Métaux recyclables	308,5	4,3	138,0	3,7	123,9	4,9
Matériel fin	302,6	4,3	163,2	4,4	103,4	4,1
Autres résidus	262,4	3,7	105,9	2,9	120,0	4,8
RDD	191,3	2,7	82,8	2,2	89,2	3,6
Verre recyclable	174,9	2,5	108,8	3,0	55,0	2,2
Jouets et décorations	146,7	2,1	45,3	1,2	87,1	3,5
Papiers non recyclables	126,4	1,8	51,6	1,4	57,7	2,3
Matériel électronique	112,1	1,6	57,1	1,5	36,7	1,5
Verre non recyclable	81,4	1,1	37,7	1,0	28,4	1,1
Métaux non recyclables	70,0	1,0	47,8	1,3	21,0	0,8
Fibres composées	55,7	0,8	36,2	1,0	15,6	0,6
Câblage métallique	41,6	0,6	27,0	0,7	4,1	0,2
Pièces de bois	41,0	0,6	28,2	0,8	8,1	0,3
Déchets médicaux	27,6	0,4	18,5	0,5	8,2	0,3
Ampoules et fluorescents	9,7	0,1	1,6	0,0	5,6	0,2
Sous-total	7 093,9	100,0	3 682,3	100,0	2 509,6	100,0

À partir de ces derniers résultats, on peut identifier **les cinq catégories de matières** présentes à plus de 1,0 % sur une base globale et **pour lesquelles les variations entre les deux milieux sont les plus importantes** (les « autres résidus » et le matériel fin ont été exclus de cette comparaison, étant donné qu’il s’agit de catégories peu pertinentes). Parmi ces cinq catégories, quatre sont davantage présentes en milieu rural qu’en milieu urbain; il s’agit, par ordre décroissant, des **jouets et décorations**, des **divers objets domestiques**, des **papiers non recyclables** et des **RDD**. Quant à la cinquième catégorie de matières, l’**hygiène**, les résidus correspondants (surtout des couches, sur une base massique) étaient moins présents en milieu rural qu’en milieu urbain.

Il s’avère relativement difficile d’expliquer chacun de ces résultats. Dans le cas des RDD, il est néanmoins possible de suggérer une hypothèse, à savoir qu’il semble qu’en milieu rural, les citoyens aient davantage l’habitude d’effectuer à la maison diverses opérations d’entretien automobile, activités générant beaucoup de RDD. Cette hypothèse est corroborée par les observations des équipes de tri lors de différentes caractérisations. Mentionnons que pour chacune des caractérisations, les données brutes montre que la proportion de RDD dans les matières résiduelles éliminées variait de 0,5 % à 2,8 %. Quant à l’hygiène, la variation observée pourrait s’expliquer par une moindre proportion de familles ayant des enfants en milieu rural qu’en milieu urbain.

À partir des données du tableau 1.2, on réalise également qu'une bonne proportion des matières éliminées auraient pu être récupérées, lors de la collecte sélective des matières recyclables ou par apport dans un endroit acceptant ces matières (écocentre, entreprises d'économie sociale, pharmacies, etc.). En effet, pour les catégories suivantes, la vaste majorité des matières triées n'auraient pas dû être envoyées à l'enfouissement par les citoyens :

- Papiers recyclables, sacs de plastique, cartons, plastiques recyclables, métaux recyclables, verre recyclable, fibres composées (collecte des matières recyclables);
- Résidus de CRD, textiles, métaux non recyclables, jouets et décoration, verre non recyclable, pièces de bois, RDD, câblage métallique, matériel électronique (apport en d'autres lieux).

De plus, une collecte des matières compostables aurait en principe pu permettre de mettre en valeur une grande proportion des matières qui furent éliminées (résidus extérieurs compostables et résidus intérieurs compostables). À partir des données brutes, il est possible d'obtenir le tableau suivant.

Tableau 1.4 Matières éliminées pouvant être mises en valeur

CATÉGORIE	GLOBAL		URBAIN		RURAL	
	Masse (kg)	%	Masse (kg)	%	Masse (kg)	%
Collecte, matières recyclables	2 351,7	16,4	1 287,1	15,3	810,5	19,8
Apport en d'autres lieux	2 352,8	16,4	1 132,0	13,5	857,1	20,9
Collecte, matières compostables	7 252,2	50,6	4 722,2	56,2	1 591,4	38,8
Total	11 956,7	83,3	7 141,4	85,0	3 259,0	79,5

Ce tableau montre que globalement, 83,3 % des matières éliminées auraient pu, du moins en principe, être mises en valeur. **Tandis que la situation varie notablement pour les matières compostables entre les milieux urbain et rural, elle est relativement semblable pour les matières pouvant être apportées en d'autres lieux et pour les matières recyclables** visées par la collecte sélective, surtout si on exclut les matières compostables de l'analyse. En effet, la différence entre les deux milieux devient alors 2,7 % pour la collecte sélective des matières recyclables (35,0 % pour le milieu urbain et 32,3 % pour le milieu rural) et de 3,5 % pour l'apport en d'autres lieux (30,7 % pour le milieu urbain et 34,2 % pour le milieu rural).

Finalement, pour ce qui est des matières pouvant être apportées en d'autres lieux, les catégories de matières qui étaient le plus fréquemment retrouvées parmi les trois plus abondantes étaient les résidus de CRD (10 fois sur 10), les textiles (10 fois sur 10) et les RDD (6 fois sur 10). Dans le cas des matières recyclables visées par la collecte sélective, il s'agissait plutôt des papiers (10 fois sur 10), des cartons (8 fois sur 10) et des sacs de plastique (7 fois sur 10).

2. MATIÈRES ÉLIMINÉES - SITES D'ENFOUISSEMENT

Le tableau 2.1 présente les informations relatives aux deux sites d'enfouissement qui ont fait l'objet d'une caractérisation visuelle des matières éliminées. Il est à noter que contrairement aux résultats précédents, les résultats de la présente section sont de nature volumique. De plus, la méthodologie utilisée fait en sorte que ces résultats sont nettement moins précis que ceux de nature massique. Néanmoins, cette méthodologie fut jugée satisfaisante au regard des objectifs à atteindre, soit l'évaluation de l'abondance des matières amenées au site d'enfouissement et l'identification d'éventuelles matières particulières.

Tableau 2.1 Informations générales - Sites d'enfouissement

Lieu	MRC	Date	Générateurs observés
Sherbrooke	Sherbrooke	22 au 27 mai 2006*	Camions de collecte des ICI; organisations et particuliers déchargeant eux-mêmes leurs matières résiduelles
Bury	Haut-Saint-François	21 au 26 août 2006	Organisations et particuliers déchargeant eux-mêmes leurs matières résiduelles

* Soit avant l'augmentation de 50 à 70 dollars la tonne du tarif à l'enfouissement.

Dans le cas des camions de collecte des ICI, qui ne furent caractérisés visuellement qu'à Sherbrooke, il avait été estimé que **les cinq catégories de matières les plus abondantes sur une base volumique** étaient les **déchets ultimes** (31,2 % du total), les **cartons** (14,9 %), l'ensemble des **plastiques-verre-métaux (PVM) récupérables** (10,3 %), les « **autres déchets** » (8,9 %, cette catégorie incluant les RDD et les autres matières particulières) et les **résidus intérieurs compostables** (8,1 %).

En ce qui concerne **les organisations et les particuliers déchargeant eux-mêmes leurs matières résiduelles** au site d'enfouissement, la méthodologie utilisée ne permet pas d'associer un pourcentage estimatif d'abondance volumique à l'ensemble des données pour les deux sites. Néanmoins, il est toutefois possible de présenter un ordonnancement des **cinq catégories de matières les plus abondantes** : les **résidus de CRD**, le **bois**, les **déchets ultimes**, le **meuble** et les **bardeaux d'asphalte**. Parmi ces cinq catégories, les deux premières ressortaient nettement comme étant les plus abondantes selon toutes les métriques d'évaluation employées.

Finalement, la présence de diverses matières éliminées particulières fut notée aux deux sites d'enfouissement. En particulier, l'élimination de quantités importantes de produits chimiques affichant des logos SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail), de carcasses d'animaux morts, de déchets médicaux et de RDD a attiré l'attention de l'équipe de tri. Dans ce dernier cas, une fraction importante des résidus pouvaient être directement associés au secteur de la production et de l'entretien automobile, tout comme divers déchets industriels de plastique et de caoutchouc.

3. MATIÈRES RÉCUPÉRÉES - 3^E VOIE, COLLECTE SÉLECTIVE ET RDD

Collecte des matières compostables à Sherbrooke (secteur Montcalm)

Puisque les données sur la récupération des résidus compostables pour l'ensemble du secteur Montcalm lors des semaines de caractérisation sont disponibles, il est possible d'approfondir quelque peu l'analyse relative à ces matières (tableau 3.1). Effectivement, ces données nous permettent de calculer la proportion des résidus compostables parmi les matières « générées » (sans tenir compte des autres matières récupérées, par exemple grâce à la collecte sélective). Elles nous permettent également de calculer le taux de récupération atteint par la 3^e voie de collecte.

Tableau 3.1 Génération, récupération et élimination des résidus compostables

Proportion des résidus compostables	Mtc-1 (%)	Mtc-2 (%)
Parmi les matières « générées » (bac noir + bac brun)	62,3	77,7
Qui sont récupérés par la 3 ^e voie de collecte	47,4	64,1
Parmi les matières éliminées (bac noir)	46,5	55,7

Bref, à la lumière des résultats de ce tableau et des commentaires présentés à la section 1, les constats suivants apparaissent valables :

- ✓ La 3^e voie de collecte permet de récupérer approximativement entre la moitié et les deux tiers des matières visées;
- ✓ Malgré un bon taux de récupération, la proportion de résidus compostables parmi les matières « générées » est tellement importante que ceux-ci constituent néanmoins une grande partie des matières éliminées;
- ✓ Les résidus compostables récupérés proviennent principalement de l'extérieur (d'où la proportion constante de résidus intérieurs compostables dans les déchets).

De plus, le nombre de résidences caractérisées étant connu pour les deux caractérisations du secteur Montcalm, il est possible de comparer la génération de déchets municipaux pour ce dernier avec la moyenne pour la Ville de Sherbrooke calculée dans le *Bilan de la gestion des matières résiduelles en Estrie* (le *Bilan*) de Monique Clément. À cet égard, notons que les matières éliminées et les matières compostables récupérées grâce à la 3^e voie de collecte furent considérées comme des déchets car, dans les autres secteurs de la Ville de Sherbrooke, ce dernier type de collecte n'est pas offert et ces matières se retrouvent donc parmi les déchets. En accord avec la donnée de 2001 de l'Institut de la statistique du Québec, un nombre moyen de 2,4 personnes par ménage fut utilisé pour les calculs.

Tableau 3.2 Comparaison de la génération de déchets - Secteur Montcalm/Ville de Sherbrooke

Endroit	Taux de déchets municipaux (kg/pers/an)
Sherbrooke (<i>Bilan</i>)	282,1
Mtc-1	336,3
Mtc-2	699,2

Il est normal d'obtenir des résultats plus élevés pour le secteur Montcalm que pour l'ensemble de la Ville de Sherbrooke, entre autres parce que les résidences qui s'y trouvent sont entourées de grands terrains. Le résultat particulièrement élevé pour Mtc-2 s'explique par les grands vents déjà signalés (branches). Bref, les résultats obtenus par le biais des caractérisations concordent avec ceux du *Bilan*.

Collecte sélective des matières recyclables à Sherbrooke

Afin de dresser un portrait plus complet de la gestion des matières résiduelles dans les immeubles multilogements caractérisés à Sherbrooke en septembre 2006, les matières récupérées furent également caractérisées pour ce secteur, en plus des matières éliminées au cours de la même semaine.

Les résultats obtenus ont tout d'abord permis de constater que les matières récupérées affichent **un taux de contamination** global relativement bas, soit **6,9 %**. Dans le cas des fibres (papiers, cartons et fibres composées) et du verre, la contamination est de moins de 1 %. La catégorie de matières la plus problématique à cet égard est les plastiques, pour lesquels plus de 20 % des matières récupérées auraient dû être éliminées (principalement des pellicules plastiques).

Dans un deuxième temps, les données pour les immeubles multilogements ont indiqué que les cinq catégories de matières les plus abondamment générées sont, dans l'ordre, les matières compostables (intérieures et extérieurs confondus), les papiers recyclables, les cartons, les « autres matières » et les résidus de CRD. Globalement, **19,0 % des matières qui furent générées ont été récupérées**. En se restreignant aux **matières valorisables**, ce taux est plutôt de **21,9 %**. Étant donné que nous ne disposons pas des données sur l'envoi de matières à l'écocentre ou à d'autres lieux de mise en valeur des résidus, il n'est toutefois pas possible de considérer que ces pourcentages donnent une idée complète de la gestion des matières résiduelles dans les immeubles multilogements qui furent caractérisés. Ainsi, ces pourcentages doivent être interprétés comme des **bornes minimales** des véritables taux de récupération.

Parmi les **matières éliminées**, les trois catégories **les plus abondantes** étaient les **matières compostables**, les « **autres matières** » et les **cartons**. Dans ce dernier cas, il faut toutefois préciser que de nombreuses boîtes de carton surdimensionnées furent jetées dans les conteneurs à déchets, tandis qu'elles n'auraient pu entrer directement dans les bacs roulants de 360 litres servant à la collecte des matières récupérées.

Dans un troisième temps, en se restreignant aux **matières visées par la collecte sélective**, il fut possible d'obtenir le bilan présenté au tableau 3.3, qui montre que **47,7 %** des matières générées **furent récupérées**. À eux seuls, les **papiers et les cartons constituent 75,3 % du total récupéré**.

Tableau 3.3 Bilan de la gestion des matières visées par la collecte sélective - Multilogements

Catégorie	Génération (kg)	Récupération (kg)	% de récupération
Papiers recyclables	1 114,4	750,4	67,3
Cartons	753,9	252,1	33,4
Verre recyclable	274,6	120,5	43,9
Plastiques recyclables	217,4	93,4	43,0
Métaux recyclables	211,7	65,2	30,8
Sacs de plastiques	147,2	24,2	16,5
Fibres composées	74,4	26,0	34,9
Total	2 793,4	1 331,9	47,7

Encore une fois, étant donné que le nombre de logements caractérisés est connu, il est possible de comparer les données obtenues dans le cadre des caractérisations avec celles du *Bilan* (tableau 3.4).

Tableau 3.4 Comparaison des résultats - Multilogements/Ville de Sherbrooke

Endroit	Déchets (kg/pers/an)	Collecte sélective (kg/pers/an)	Total (kg/pers/an)
Sherbrooke (<i>Bilan</i>)	282,1	77,6	359,7
Multi	166,8	39,2	206,0

Cette fois-ci, en ce qui concerne les déchets, il est normal d'obtenir des résultats moins élevés pour les immeubles multilogements que pour l'ensemble de la Ville de Sherbrooke, entre autres parce que les terrains entourant ceux-ci sont, pour un même nombre de personnes, d'une superficie nettement plus restreinte. Pour ce qui est de la collecte sélective, une telle différence (près de la moitié du résultat moyen) est cependant plus difficile à expliquer. Une analyse plus poussée des résultats pour la Ville de Sherbrooke confirme toutefois que davantage de matières recyclables furent éliminées dans le secteur Multi que pour les autres. De plus, ces résultats sont présentés *per capita* et il se peut que le facteur de 2,4 personnes par ménage soit trop élevé pour les multilogements caractérisés. Étant donné ces différents facteurs, il est encore une fois possible de considérer que les résultats des caractérisations corroborent ceux du *Bilan*.

Finalement, à partir des résultats du *Bilan* sur la collecte sélective et les déchets municipaux générés ainsi que des résultats obtenus lors des caractérisations des matières éliminées, il est possible d'évaluer la proportion de matières visées par la collecte sélective qui sont bel et bien récupérées. Il importe toutefois de signaler que le résultat obtenu ne sera qu'indicatif, car la sélection des secteurs caractérisés et la mise en commun des résultats obtenus n'ont pas été effectués de manière à pouvoir en tirer de telles conclusions tout en respectant les principes de la statistique descriptive. De plus, l'analyse a été restreinte à Sherbrooke étant donné la disponibilité de données non contaminées par la présence d'ICI.

Tableau 3.5 Évaluation indicative du taux de récupération des matières recyclables - Sherbrooke

Élément	Résultat
Matières récupérées par la collecte sélective (tonnes/an)	11 370
Déchets municipaux (tonnes/an)	41 356
Proportion des matières recyclables parmi les déchets (%) [*]	15,7
Matières recyclables éliminées (tonnes/an)	6 493
Taux de récupération des matières recyclables (%)	63,7

^{*} Ce résultat provient de la mise en commun des quatre caractérisations effectuées à Sherbrooke.

Collecte sélective des RDD à Sherbrooke

Le même exercice qui a été effectué pour les matières visées par la collecte sélective au tableau 3.5 peut être repris pour les RDD, ce qui conduit aux résultats du tableau suivant.

Tableau 3.6 Évaluation indicative du taux de récupération des RDD - Sherbrooke

Élément	Résultat
RDD récupérés (tonnes/an)	135
Déchets municipaux (tonnes/an)	41 356
Proportion des RDD parmi les déchets (%) [*]	0,79
RDD éliminées (tonnes/an)	327
Taux de récupération des RDD (%)	29,2

^{*} Ce résultat provient de la mise en commun des quatre caractérisations effectuées à Sherbrooke.

4. PRINCIPAUX CONSTATS

Relativement aux matières éliminées par le biais des collectes d'ordures municipales

- La majorité (environ 80 %) des matières éliminées pourraient en principe être mises en valeur;
- Tandis que la proportion des résidus intérieurs compostables est relativement constante, celle des résidus extérieurs compostables est nettement moindre en milieu rural qu'en milieu urbain;
- Les RDD sont parmi les matières valorisables les plus fréquemment retrouvées dans les ordures.

Relativement aux matières éliminées aux sites d'enfouissement

- On observe une proportion importante de produits chimiques toxiques, de cadavres d'animaux, de déchets médicaux et de RDD;
- En ce qui concerne les camions de collecte des ICI, près de 40 % (sur une base volumique) des matières éliminées sont bel et bien des déchets. Parmi les matières valorisables, les cartons, le PVM et les résidus intérieurs compostables sont les plus abondantes;
- Pour ce qui est des organisations et des particuliers apportant eux-mêmes des matières aux sites d'enfouissement, les résidus de CRD et le bois sont les deux catégories les plus présentes.

Relativement aux matières récupérées (3^e voie de collecte, collecte sélective et RDD) à Sherbrooke

Pour la 3^e voie de collecte (matières compostables) :

- Elle permet de récupérer entre la moitié et les deux tiers des matières visées;
- Malgré un tel taux de récupération, les résidus compostables demeurent néanmoins très présents parmi les matières éliminées;
- Il semble que les résidus compostables récupérés proviennent principalement de l'extérieur des résidences.

Pour la collecte sélective des matières recyclables :

- La contamination des fibres et du verre est peu élevée et celle des plastiques est très élevée;
- Les trois quarts des matières récupérées consistent en des papiers et des cartons, mais il y a encore place à amélioration pour ces matières;
- Le taux de récupération pour les matières visées par la collecte sélective est de moins de 50 % pour les immeubles multilogements et de plus de 60 % pour l'ensemble de la Ville.

Pour la collecte des RDD :

- Le taux de récupération des RDD pour l'ensemble de la Ville est de près de 30 %.

Comparaison avec le *Bilan*

Les données obtenues par le biais des caractérisations s'avèrent cohérentes avec les résultats présentés dans le *Bilan de la gestion des matières résiduelles en Estrie* (le *Bilan*) de Monique Clément.

5. PROPOSITIONS

À discuter lors de la rencontre du vendredi 20 octobre.

Pistes de discussions suggérées :

- Décider si on met uniquement l'accent sur l'atteinte de l'objectif général (65 % des matières valorisables) de la Politique pour le niveau municipal. Conséquences :
 - dans l'ISÉ pour la collecte sélective, il faut se concentrer sur les papiers et cartons;
 - il faut probablement offrir la collecte des putrescibles partout ou presque, malgré que l'efficacité puisse être discutable en milieu rural;
 - la génération et l'élimination de RDD et autres matières dangereuses ne posent théoriquement pas de problème, car ces matières influencent peu le bilan général;
 - de même, la question des ICI et des CRD est évitée, car ils n'entrent pas dans le cadre municipal;
 - tant qu'on récupère suffisamment, la question de la génération est évitée (non application du principe hiérarchique des 3RV).
- Décider si on met uniquement l'accent sur l'atteinte de l'objectif général (65 %) et des objectifs spécifiques (fibres, verre, RDD, etc.) de la Politique pour le niveau municipal. Conséquences :
 - dans l'ISÉ pour la collecte sélective, il faut viser toutes les catégories spécifiées dans la Politique;
 - il faut assurément (du moins pour les MRC rurales) offrir la collecte des putrescibles partout ou presque, malgré que l'efficacité puisse être discutable en milieu rural;
 - le taux de récupération des RDD devient crucial (objectifs = 60 et 75 %);
 - la question des ICI et CRD demeure évitée;
 - tant qu'on récupère suffisamment, la question de la génération est évitée (non application du principe hiérarchique des 3RV).
- Décider si on met uniquement l'accent sur le principe hiérarchique des 3RV en milieu municipal, donc principalement sur la réduction à la source et le réemploi. Conséquences :
 - la nature de l'ISÉ change complètement;
 - il faut augmenter l'accès aux écocentres et/ou offrir davantage de collectes mobiles;
 - la question des RDD et autres matières peut être abordée de façon plus saine, en visant la proposition d'alternatives, du moins pour les citoyens (approche semblable à celle préconisée pour les pesticides);
 - si la réduction à la source et le réemploi sont couronnés de succès, l'atteinte des objectifs de la Politique sera probablement beaucoup plus difficile, car ce sont les matières visées par la collecte sélective dont la génération peut le plus facilement être réduite (papiers, cartons, métaux, etc.);
 - corollaire de l'observation précédente, la collecte sélective sera moins intéressante d'un point de vue économique (diminution des matières pour la revente).
- Décider si on met l'accent sur plusieurs des éléments susmentionnés (objectif général de la Politique et/ou objectifs spécifiques de la Politique et/ou principe hiérarchique des 3RV).

- Décider si on vise le CRD et les ICI, de manière à atteindre les objectifs de la Politique pour ces secteurs (les 3RV s'avèrent probablement trop ambitieux pour ces secteurs). Conséquences :
 - il faut envisager un plan d'attaque favorisant l'atteinte des objectifs, avec des mesures de suivi et de contrôle (?et de coercition?), en étant conscient de la difficulté d'agir seuls en ce domaine (risque de « fuite de déchets » vers d'autres endroits);
 - jauger l'impact politique (appui de la population vs opposition du milieu des affaires).

Rappel du tour de table suite à la présentation du 12 octobre :

- Étonnement face à la constance des résidus intérieurs compostables; « la poule ne mange pas beaucoup ».

- Reflète la réalité vue sur le terrain au Val-Saint-François.

- Il semble qu'il n'y aura jamais assez d'ISÉ des citoyens.

- Les résultats massiques sont intéressants pour la gestion (objectifs de la Politique), mais ce sont plutôt les volumes qui déterminent la durée de vie d'un site.

- Les écocentres/collectes des matières concernées ne sont pas prioritaires pour le milieu rural.

- Il faudrait une multiplication des petits écocentres; surprise face à la proportion de putrescibles dans les déchets du secteur Montcalm; il faut considérer la tarification au poids (PAYT : *Pay As You Throw*).

- Conporec : une solution qui pourrait plaire aux élus?

- Au lieu du PAYT par le biais de pesées, peut être plus simple de compter les levées.

- Manque de sensibilisation ET manque de services (putrescibles); présence de RDD.

- De belles opportunités, mais deux grands défis : comment valoriser les résidus intérieurs compostables et comment favoriser la saine GMR dans les ICI?